

## Le Burundi suspend la vente de lait chinois ou sans étiquette d'origine

@rib News, 21/09/2008 - Source AFPLe Burundi a annoncé dimanche la suspension de toute vente de lait en provenance de Chine ainsi que celle de tout lait reconditionné, devenant le troisième pays du continent à prendre des mesures sanitaires après le scandale du lait en poudre frelaté qui a éclaté en Chine. "Le ministre du Commerce, de l'Industrie et du tourisme demande aux importateurs et aux commerçants de lait en provenance de Chine de suspendre toute vente jusqu'à la fin des investigations techniques en cours", selon ce texte signé par la ministre du Commerce Euphrasie Bigirimana.

"Cette mesure concerne aussi les vendeurs de lait reconditionné quelle que soit son origine", précise le communiqué. "Il est également demandé aux consommateurs de veiller à ne pas acheter du lait en provenance de Chine et/ou du lait reconditionné sans un emballage avec une étiquette d'origine", a conseillé la ministre burundaise. Une commission technique doit "entreprendre des investigations sur l'éventuelle présence de ce lait sur notre marché et prendre des mesures urgentes pour protéger la population", a précisé le communiqué. Le Burundi figure parmi les pays vers lesquels deux compagnies laitières chinoises impliquées dans un scandale exporteraient leurs produits. Le scandale du lait en poudre frelaté, contaminé à la mélamine, a provoqué une psychose en Chine après la mort de quatre bébés, alors plus de 6.000 autres sont malades. De son côté, l'Association burundaise des consommateurs (Abuco) a également fait part de son inquiétude. "Pour le moment personne ne sait si ce lait est déjà vendu sur le marché burundais, s'il y en a déjà en stock", a précisé à la presse le président de l'Abuco, Noël Nkurunziza. Dès samedi, le Gabon, autre pays vers lequel deux compagnies laitières chinoises impliquées dans le scandale exporteraient du lait, avait annoncé l'interdiction des importations de lait chinois. Les autorités gabonaises ont pris un arrêté ministériel interdisant, jusqu'à nouvel ordre, les importations de lait en provenance de Chine "toutes marques confondues". L'arrêté indique également que le lait en poudre chinois qui serait déjà en vente au Gabon doit être retiré de la commercialisation. Toujours samedi, la Tanzanie a pris une mesure encore plus radicale en interdisant les importations de tous les produits laitiers chinois. Dans un communiqué publié à Dar es-Salaam, l'autorité sanitaire tanzanienne de l'alimentation et des médicaments (TFDA) demandait également aux "agents du gouvernement à tous les postes-frontières d'être particulièrement vigilants sur tous les produits laitiers provenant de Chine, y compris les yaourts, les glaces et le chocolat".